



Juridique familial enfants a l'étranger

Par **dalenda**, le **28/10/2009** à **03:10**

Bonjour,

a ce jour j 'aimerais avoir des informations a propos de mes enfants j' ai laisser mes enfants a l' étranger cause de confli logement je suis toujours sans domicile fixe mes enfants sont chey la mère de mon mari (ma tante) je m' entent plut avec mon mari c grave mes deux enfant don un pas le père reconnue par moi l'autre et son père il sont née en france si jamais je vais chercher mes enfants et que sa ce déroule mal que faire j'avais confiance en eu mon mari et née en tunisie sa fait 1 ans qu' il en france c mes enfants personne a le droit de mes les prendres si sa ce passe comme sa que faire mon mari me fait comprendre certaine chose comme sa sa me fait peur il y a télement de chose qui me fait comprendre j ' espère avoir de l' aide de votre par merci

Par **jeetendra**, le **28/10/2009** à **11:11**

[fluo]Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF)[/fluo]
7, rue du Jura
75013 PARIS
<http://www.infofemmes.com/>

[fluo]CIDFF DE PARIS[/fluo]
165 boulevard Sérurier
75019 PARIS
Téléphone : 01 44 52 19 20
cidfdeparis@orange.fr

Bonjour, contactez ces Associations, ils tiennent des permanences juridiques et pourront vous aider à trouver une solution, tenez bon, cordialement.

Par **dalenda**, le **28/10/2009** à **11:53**

bonjour merci de ma voire répondu